

PREMIÈRES INFORMATIONS

LES MOUVEMENTS DE MAIN-D'OEUVRE dans les établissements de 50 salariés et plus AU PREMIER TRIMESTRE 1994

L'amélioration de l'emploi, constatée au second semestre 1993 dans les grands établissements, se poursuit au premier trimestre 1994

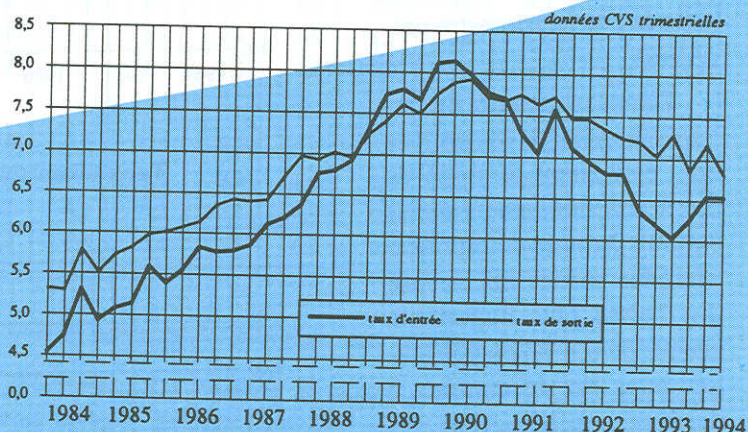
Au cours du premier trimestre 1994, le taux d'entrée (1) dans les établissements de 50 salariés et plus, est de 6,5 % (en données corrigées des variations saisonnières), contre 6,6 %, le trimestre précédent.

Mais, dans le même temps, le taux de sortie diminue sensiblement : 6,8 % contre 7,2 % au quatrième trimestre 1993. Cette baisse s'observe dans tous les secteurs.

La stabilisation des taux d'entrée est confirmée dans les secteurs de l'industrie et du bâtiment. Par contre, dans les secteurs du tertiaire marchand, les entrées accusent une baisse par rapport au trimestre précédent.

(1) Le taux d'entrée (resp. taux de sortie) est le rapport entre le nombre d'entrées (resp. sorties) observées durant le trimestre et l'effectif salarié de début de trimestre multiplié par 100.

Mouvements de main-d'oeuvre janvier 1984-janvier 1994



Les embauches fermes restent stables dans les grands établissements, depuis le début de 1993

Au premier trimestre 1994, comme tout au long de l'année 1993, le taux d'embauche sur contrat à durée indéterminée se maintient à 1,3% des effectifs salariés, freinant ainsi la baisse des effectifs observée depuis le premier trimestre 1991.

En hausse depuis la mi-93, les entrées sur contrats à durée déterminée représentent 4,7 % des effectifs salariés au premier trimestre 1994, tout comme au trimestre précédent.

Tous les motifs de sortie sont concernés par la baisse constatée au premier trimestre 1994

Les sorties des établissements pour fin de contrats à durée déterminée représentent 4% des effectifs salariés contre 4,1% le trimestre précédent, principalement du fait du secteur tertiaire.

Le nombre des démissions continue à baisser. De même, le recours au licenciement économique, stable dans le tertiaire, diminue dans les secteurs de l'industrie et du bâtiment. Les licenciements de salariés pour un autre motif sont également moins fréquents au cours de ce trimestre.

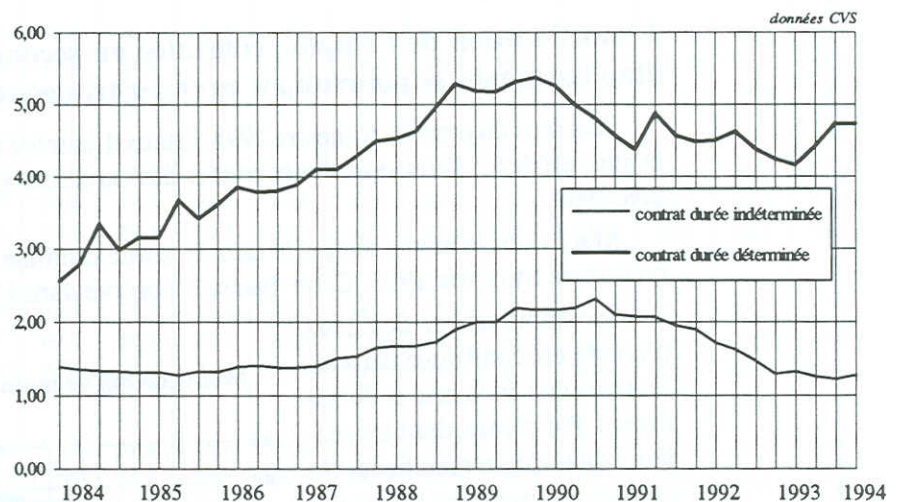
Les effectifs salariés des grands établissements du tertiaire augmentent légèrement

Les mouvements enregistrés au cours de ce trimestre dans les établissements de 50 salariés et plus se soldent par une moindre diminution des effectifs salariés, qui n'est plus que de 0,3 % (après 0,6 % au trimestre précédent), alors que dans l'ensemble des établissements des secteurs marchands non agricoles, l'emploi a augmenté de 0,2%.

Si les entrées dans les secteurs de l'industrie et du bâtiment restent pratiquement stables, les sorties sont moins nombreuses. Ainsi, la baisse des effectifs salariés dans les grands établissements, au cours du premier trimestre 1994, n'est plus que de 0,6 % dans l'industrie (contre 0,8% au quatrième trimestre 1993) et de 0,7 % dans le bâtiment (contre 1 % au trimestre précédent).

Dans les secteurs du tertiaire marchand, les entrées ont également diminué de 0,3 %, essentiellement sur les contrats à durée déterminée. Mais les sorties ont accusé une baisse plus importante encore de 0,8 %, en particulier pour fin de contrats à durée déterminée. Ainsi, les établissements de 50 salariés et plus créent des emplois (+0,3 %) au cours du premier trimestre 1994.

Taux trimestriels d'entrée selon la nature du contrat



Taux trimestriels de sortie selon les principaux motifs

